

**Rapport prises de parole**  
**Conseil Municipal du 25 janvier 2021**  
**Bureau des élus du groupe de la minorité**

N°	Délibération - décisions	Prise de parole Nom de l'él(u)e	Commentaires	Résultat délibération
1	Budget ville – Traitement comptable et budgétaire des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire	<b>R. LE MEHAUTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Souligne l'esprit de solidarité nationale</li> <li>- Demande de précisions sur le refus du couvre feu à 18h00 par le Maire et repris par les médias</li> </ul>	<b><u>7 abstentions</u></b>
	<p>Le conseil municipal</p> <p><b>AUTORISE</b> l'application de l'étalement des charges liées à la crise sanitaire de la COVID-19 pour un montant global de 982 300.89 €.</p> <p><b>DIT</b> que l'étalement de ces charges se fera sur 5 ans à compter de 2020.</p>	<p><b>R. ROUXEL</b></p> <p><b>C. POILBOUT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudier les économies de certains partenaires de la ville</li> <li>- Interrogation sur la gratuité de la location de salle de vaccination</li> <li>- Défaut d'éclairage avec des prises de parole qui ne portent pas sur la délibération</li> <li>- Un étalement qui va porter sur les exercices futurs</li> <li>- Sujets lors des prises de paroles qui se discuteront lors des commissions d'attribution des subventions aux associations</li> <li>- Notion de prudence</li> <li>- Pas d'opportunité à l'étalement</li> <li>- Notion de confusion sur la délibération</li> <li>- Caractère exceptionnel des subventions discutables</li> <li>- Manque d'informations</li> </ul>	Étalement des charges liées à la crise sanitaire de la Covid 19 sur 5 ans à compter de 2020

